

FICHE TECHNIQUE

Code article : 4743

LIQUIDE POUR PISCINE "PURISIM"

**PURISSIM EAU CHLORE CLEAR 20L 48°CHL LIQUIDE
POUR PISCINE**

TRAITEMENT CHLORE DES EAUX DE PISCINES
COLLECTIVES



AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION

- Pour les piscines
- Contient un séquestrant anti-calcaire pour éviter l'entartrage des canalisations, de la crépine et du clapet d'injection
- Un inhibiteur de corrosion pour préserver les parties métalliques

CARACTÉRISTIQUES

- **Aspect** : Liquide limpide jaune
- **pH pur** : Supérieur à 12
- **Densité à 20°** : 1.16 +/- 0.015

CONDITIONNEMENT : Bidon de 20L, 1 bidons par carton, 28 par palette.

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

MODE D'EMPLOI :

Ajuster le pH entre 7.0 et 7.4.

Injecter par pompe doseuse environ 0.15L Par 10m³ et par jour pour obtenir 1 mg/L de chlore libre, (la réglementation éditée par la DDASS nous indique qu'il faut être en permanence entre 0.4 et 1.4 mg/L de chlore actif résiduel). Cette quantité peut varier en fonction de l'eau, de la fréquentation, du taux de renouvellement et des accessoires présents (toboggans aquatiques, etc...) Le produit est très volatil, pour palier en partie à ce handicap, il est recommandé de stabiliser le chlore dans l'eau. Valeur conseillée 35 mg/L et limitée à 75 mg/L.

L'aspiration du CHLORE LIQUIDE 48° Chl se fait directement dans l'emballage d'origine.

STOCKAGE CONDITIONNEMENT :

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.

Conserver à l'écart des produits acides.

Mesures techniques : Stocker dans un endroit frais, sec et aéré dans le récipient d'origine hermétiquement fermé.

Eviter l'exposition à une forte chaleur et au rayonnement direct du soleil. Réduire le contact avec l'air au strict minimum.

Le sol des locaux sera imperméable pour former une cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse pas se répandre dans l'environnement.

Température de stockage recommandée : entre + 4°C et + 20°C

REGLEMENTATION :

Usage biocide TP2 désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

Mis à jour le 27 juin 2022

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>